

euroscol Renouvellement du label Euroscol publié le 12/10/2023

Descriptif :

Le collège obtient le renouvellement de son label Euroscol pour 5 ans...

C'est à l'occasion des Erasmusdays que le collège s'est vu décerner le renouvellement de son label Euroscol pour 5 ans.

Une cérémonie a eu lieu à Chasseneuil en présence de la Rectrice et d'une vingtaine de chefs d'établissements pour la remise du document. A l'issue de la cérémonie, M. Lafon, et Mme Latorse ont proposé un atelier pour la mise en place de la journée franco-allemande.

Ce label reconnaît la mobilisation des établissements publics et privés qui s'inscrivent dans une dynamique européenne.



Pour encourager l'ouverture du système scolaire français sur l'Europe, le ministère de l'Éducation nationale a lancé un nouveau label en 2019 : "Euroscol". Objectif : reconnaître la mobilisation des établissements publics et privés qui s'inscrivent dans une dynamique européenne. A terme, l'ambition est de créer un véritable espace européen de l'éducation.

En 2017 en France, seuls 11% des élèves du second degré avaient déjà effectué une mobilité internationale. En 2015, seuls 57% des collégiens français bénéficiaient de l'enseignement de deux langues étrangères. En ce qui concerne les établissements scolaires, 42% d'entre eux disposaient d'un partenaire étranger en 2017.

Créé par le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse Jean-Michel Blanquer en 2019, le label "Euroscol" est aujourd'hui accordé aux établissements scolaires qui mettent en œuvre des projets tournés vers l'Europe.

Ce label, délivré par le recteur, répond à un cahier des charges précis. Les établissements qui souhaitent prétendre à cette reconnaissance doivent notamment intégrer à leur stratégie académique un plan de développement européen, et communiquer de manière cohérente avec cet engagement. Concrètement, les enseignants doivent intégrer une dimension européenne dans leurs enseignements en proposant par exemple des apprentissages plurilingues, mêlant contenu pédagogique et langue étrangère.

La création de ce label vise également à inciter les écoles, collèges et lycées, à organiser des actions culturelles européennes, pour célébrer les fêtes nationales de pays européens, ou d'autres journées européennes thématiques comme la journée de l'Europe (9 mai), la journée franco-allemande (22 janvier), ou la journée européenne des langues (26 septembre).

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.